

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 1 - IDENTIFICATION

Identificateur de produit utilisé sur l'étiquette: **Nettoyant à graffitis SE99**

Autre identificateur: **STP96066**

Utilisation recommandée et restrictions sur l'utilisation chimique: Uniquement pour usage professionnel.

Manufacturier/Fournisseur: Staples the Office Superstore, LLC.  
500 Staples Dr.  
Framingham, MA 01702

URGENCE 24 HEURES Infotrac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord), 011-1-352-323-3500 (international)

### SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance chimique:

Corrosion / irritation cutanée 2

Dommages / irritation des yeux 2A

Éléments d'étiquetage:

Avertissement: Attention

#### Déclaration(s) de dangers

|      |                                         |
|------|-----------------------------------------|
| H315 | Provoque une irritation cutanée         |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |

#### Déclaration(s) de préventions

|              |                                                                                                                                                                                                                      |
|--------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P264         | Se laver les zones exposées soigneusement après manipulation                                                                                                                                                         |
| P280         | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage                                                                                                            |
| P302+352     | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon                                                                                                                                                |
| P305+351+338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P321         | Traitement spécifique (voir la section 4 du FDS)                                                                                                                                                                     |
| P332+313     | En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin                                                                                                                                                                    |
| P337 + P313  | Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin                                                                                                                                     |
| P362         | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation                                                                                                                                                    |
| P501         | Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale                                                                                                                                              |

## Pictogramme (s) de danger



**Autres dangers non classifiés:** Aucun connu

**Toxicité aiguë inconnue:** 0%

## SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| Nom chimique, nom commun et synonyme:   | CAS #      | Concentration % |
|-----------------------------------------|------------|-----------------|
| Ethylene glycol monophenyl ether        | 122-99-6   | 3-7             |
| Sodium Xylenesulfonate                  | 1300-72-7  | 1-5             |
| Isopropylamine Dodecylbenzene Sulfonate | 26264-05-1 | 1-5             |
| Phenyl Ethyl Alcohol                    | 60-12-8    | 0.1-1           |

**\*\* Si le nom chimique / CAS # est «propriétaire» et / ou l' % de poids est représenté comme un éventail, cette information avait été retenu comme un secret commercial.**

## SECTION 4 – PREMIERS SOINS

### Description des premiers soins:

**En cas d'ingestions:** Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

**En cas de contact avec la peau (ou les cheveux):** Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon. Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**En cas d'inhalation:** Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison/un médecin en cas de malaise.

**En cas de contact avec les yeux:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

**La plupart des symptômes et effets, aigus et différés:** Provoque une sévère irritation des yeux et une irritation cutanée.

**Autres soins médicaux éventuels et traitements particuliers nécessaires:** Traiter les symptômes.

## SECTION 5 – MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction:

**Moyens d'extinction:** Utiliser des moyens d'éteindre le feu dépendamment des conditions et circonstances locales et environnantes.

**Moyens d'extinction inappropriés:** Non déterminé

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:** Non connu

**Classification d'inflammabilité:** Non inflammable

**Produits de combustion dangereux:** oxydes de carbone, oxydes de phosphore et autres composés organiques non identifiés.

**Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers:**

**Équipement de protection pour les pompiers:** les pompiers devront porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

**Procédures de lutte contre l'incendie:** Écarter les conteneurs de la zone d'incendie si cela est sécuritaire de le faire. Refroidir les récipients fermés exposés au feu en pulvérisant de l'eau sur ceux-ci. Ne pas laisser d'écoulements provenant de la source de l'incendie allés dans les égouts ou dans les cours d'eau. Retenir plutôt l'eau avec une digue.

## SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Toutes les personnes directement impliquées dans le nettoyage du déversement doivent porter un équipement de protection de produits chimiques appropriés. Éloigner les personnes de l'endroit du déversement ou de la fuite et ceux dans le sens du vent aussi. Restreindre l'accès à la zone jusqu'à la fin des opérations de nettoyage. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Ne pas laisser le déversement contaminer les systèmes d'eaux souterraines. Si nécessaire, faire une digue bien en avant le déversement afin d'éviter l'écoulement dans les drains, les égouts, les cours d'eau naturel ou les sources potable. Aérer la zone. Prévenir une fuite ou un déversement supplémentaire si sécuritaire de le faire. Imbiber d'un matériau absorbant inerte. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales appropriées.

**Les procédures d'intervention dans les cas d'un déversement spécial:** Dans le cas d'un accident de transport, contacter Infotrac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord), 011-1-352-323-3500 (International). Si une fuite ou un déversement dans l'environnement subvient aux États-Unis au-delà de la quantité à déclarer dans le EPA, il faut aviser immédiatement le centre national d'urgence aux États-Unis (téléphone: 1-800-424-8802).

## SECTION 7 – ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

**Précautions à prendre pour la manutention:** Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de pratiques sécuritaires. Utiliser un équipement de protection recommandée dans la section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs et aérosols. Se laver le visage, les mains et toute la peau exposée, après manipulation.

**Exigences d'entreposage:** Conserver le récipient bien fermé et entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder sous clef. Tenir hors de la portée des enfants.

**Matières incompatibles:** Agents oxydants. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou produits nettoyeurs

## SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

| Limite d'exposition: |       |       |      |          |      |
|----------------------|-------|-------|------|----------|------|
|                      |       | ACGIH |      | OSHA PEL |      |
| Nom chimique         | CAS # | TWA   | STEL | PEL      | STEL |

|                                         |            |        |        |  |  |
|-----------------------------------------|------------|--------|--------|--|--|
| Ethylene glycol monophenyl ether        | 122-99-6   | 25 ppm | 25 ppm |  |  |
| Sodium Xylenesulfonate                  | 1300-72-7  |        |        |  |  |
| Isopropylamine Dodecylbenzene Sulfonate | 26264-05-1 |        |        |  |  |
| Phenyl Ethyl Alcohol                    | 60-12-8    |        |        |  |  |

### **Contrôle de l'exposition:**

**Mesure de ventilation et d'ingénierie:** Non obligatoire lors d'une utilisation normale. Pour les installations de production, utiliser seulement dans des zones bien aérées. Appliquer les mesures techniques requises pour être conforme à la limite d'exposition en milieu de travail. Dans la mesure du possible, recourir à une ventilation par aspiration à la source et à une bonne extraction d'air en général. Si la ventilation est insuffisante, porter un équipement respiratoire adéquat.

**Protection respiratoire:** Non obligatoire lors d'une utilisation normale. Si la concentration dans l'air est au-dessus de la limite d'exposition admissible ou en cas d'irritation, utiliser des respirateurs approuvés par la NIOSH. Les respirateurs devraient être sélectionnés selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à l'OSHA (29 CFR 1910.134). Consulter des spécialistes en matière de protection respiratoire.

**Protection de la peau:** Porter des gants de protection. Lorsque que l'exposition au produit peut être prolongée, utiliser une combinaison résistante, un tablier et des bottes pour éviter le contact direct avec la peau. La pertinence pour un secteur de travail particulier spécifique devrait être discutée avec les producteurs des régimes de protection.

**Protection du visage des yeux:** Porter des lunettes / un masque de protection. Porter des lunettes de protection étanches selon le cas; Lunettes de sécurité avec protections latérales.

**Autre équipement de protection:** Veiller à ce que des bassins oculaires et des douches de sécurité soient proches des postes de travail. Autre équipement peut être requis selon les normes de travail.

**Considérations générales d'hygiène:** Ne pas respirer les vapeurs ou un brouillard vaporisé. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Laver soigneusement les zones exposées après manipulation du produit. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Traiter conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et sécuritaire.

## **SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

|                                                    |                                          |
|----------------------------------------------------|------------------------------------------|
| <b>Apparence:</b>                                  | Liquide clair                            |
| <b>Odeur:</b>                                      | Aucun                                    |
| <b>Seuil de l'odeur:</b>                           | Aucune information pertinente disponible |
| <b>pH:</b>                                         | 6.0-7.0                                  |
| <b>Point de congélation/fusion:</b>                | Aucune information pertinente disponible |
| <b>Point d'ébullition:</b>                         | Aucune information pertinente disponible |
| <b>Point d'éclair:</b>                             | Aucun jusqu'à l'ébullition               |
| <b>Point d'éclair (Méthode):</b>                   | Aucune information pertinente disponible |
| <b>Taux d'évaporation (Acétate de butyle = 1):</b> | Comme l'eau                              |
| <b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>               | Non inflammable                          |
| <b>LIE (% by vol.):</b>                            | Non inflammable                          |
| <b>LSE (% by vol.):</b>                            | Non inflammable                          |
| <b>Pression de vapeur :</b>                        | Aucune information pertinente disponible |
| <b>Densité de vapeur:</b>                          | Aucune information pertinente disponible |
| <b>Densité relative:</b>                           | 1.011                                    |

|                                                  |                                          |
|--------------------------------------------------|------------------------------------------|
| <b>Solubilité dans l'eau:</b>                    | Complète                                 |
| <b>Autres solubilités:</b>                       | Aucune information pertinente disponible |
| <b>Coefficient de partage:</b>                   | Aucune information pertinente disponible |
| <b>Température d'auto-inflammation:</b>          | Aucune information pertinente disponible |
| <b>Température de décomposition:</b>             | Aucune information pertinente disponible |
| <b>Viscosité:</b>                                | Comme l'eau                              |
| <b>Composé organique volatile (%COV):</b>        | Aucune information pertinente disponible |
| <b>Autres commentaires chimiques/physiques :</b> | Aucune information pertinente disponible |

## SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité:** En tempos normal, non réactif

**Stabilité chimique:** Stable

**Possibilité de réactions dangereuses:** Pas de polymérisation dangereuse

**Conditions à éviter:** Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter tout contact avec des matières incompatibles.

**Matières incompatibles:** Fluor, agents oxydants ou réducteurs, bases, métaux, trioxyde de soufre, le pentoxyde de phosphore

**Produits de décomposition dangereux:** Aucun connu. Reportez-vous à «Produits de combustion dangereux» dans la Section 5

## SECTION 11 – DONNÉES TOXICOLOGIES

### Information sur les voies de pénétration:

**Voie de pénétration par inhalation:** Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

**Voie de pénétration par la peau/les yeux:** Éviter le contact avec les yeux ou la peau.

**Voie de pénétration par ingestion:** Ne pas goûter ou avaler

### Effets potentiels sur la santé:

**Signes et symptômes de l'exposition à court terme (aiguë):**

**Symptômes:** S'il vous plaît voir la section 4 de cette feuille SDS pour des symptômes.

**Effets chroniques potentiels sur la santé:**

**Mutagénicité:** Ne devrait pas être mutagène chez les humains.

**Cancérogénicité:** Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

**Effets sur la reproduction:** Aucune information pertinente disponible.

**Sensibilisation à la matière:** Aucune information pertinente disponible.

**Effets sur les organes cibles spécifiques:** Pas de données disponibles pour indiquer que le produit ou des composants auront des effets spécifiques sur les organes cibles.

**Conditions médicales aggravées par une surexposition:** problèmes de peau préexistants ou des yeux.

**Toxique données toxicologiques:**

Voir le tableau suivant pour les données de toxicité aiguë pour chacun des ingrédients.

| Nom chimique                            | CAS #      | LD <sub>50</sub><br>(Orale rat) | LD <sub>50</sub><br>(Dermique, lapin) | LC <sub>50</sub><br>(4hres, Inhal., rat) |
|-----------------------------------------|------------|---------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------------|
| Ethylene glycol monophenyl ether        | 122-99-6   | 1260 mg/kg                      | 14391 mg/kg                           |                                          |
| Sodium Xylenesulfonate                  | 1300-72-7  | 7200 mg/kg                      |                                       |                                          |
| Isopropylamine Dodecylbenzene Sulfonate | 26264-05-1 | 1836 mg/kg                      |                                       |                                          |
| Phenyl Ethyl Alcohol                    | 60-12-8    | 1790 mg/kg                      | 2535 mg/kg                            |                                          |

\*Toutes les cellules vides aucune information applicable disponible

Autres dangers toxicologiques importants: Aucun rapporté.

## SECTION 12 – RENSEIGNEMENT ÉCOLOGIQUE

**Écotoxicité:** Aucune information pertinente de disponible

**Persistance et dégradabilité:** Aucune information pertinente de disponible

**Potentiel de bioaccumulation:** Aucune information pertinente de disponible.

**Mobilité dans le sol:** Aucune information pertinente de disponible.

**Autres effets environnementaux négatifs:** Aucune information pertinente de disponible

## SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À LA DISPOSITION

**Manutention pour la disposition:** Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8. Les conteneurs vides retiennent des résidus (liquide et / ou de vapeur) et peuvent être dangereux.

**Méthodes de disposition:** Disposer conformément aux règlements applicables fédéraux, étatiques, provinciales et locales. Contactez votre agence environnementale local, provincial, de l'état et fédérale pour les règles spécifiques.

**RCRA:** Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux États-Unis, il peut faire parti des critères de déchets dangereux conformément au RCRA, Title 40 CFR 261. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de déterminer l'identification appropriée des déchets et la méthode d'élimination. Pour l'élimination des matières résiduelles ou inutilisées, vérifier avec les agences environnementales locales, provinciales et fédérales.

## SECTION 14 – RENSEIGNEMENT SUR LE TRANSPORT

|                                           |                        |
|-------------------------------------------|------------------------|
| <b>Notes spéciales pour le transport:</b> | Protéger contre le gel |
| <b>T.D.G. Classification:</b>             | Non réglementé         |
| <b>D.O.T. Classification:</b>             | Non réglementé         |

## SECTION 15 – RENSEIGNEMENT RÉGLEMENTAIRE

**TSCA:** Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'inventaire.

**Loi sur la protection de l'environnement (LCPE) canadienne:** Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la *Domestic Substance List* (DSL).

## SECTION 16 – RENSEIGNEMENT ADDITIONNEL

### Légende:

**ACGIH:** La Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

**CAS:** Service des résumés analytiques de chimie

**CERCLA:** En vertu de la loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement de 1980

**CFR:** Code des règlements fédéraux

**CSA:** l'Association canadienne de normalisation

**DOT:** Ministère des Transports

**ECOTOX:** Base de données des États-Unis EPA écotoxicologue

**EINECS:** Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

**EPA:** Agence des États-Unis pour la protection de l'environnement

**HSDB:** Banque de données sur les substances dangereuses

**CIRC:** Centre international de recherche sur le cancer

**IUCLID:** Base de données internationale sur les informations chimiques

**LC:** Concentration de létale

**DL:** Dose de létale

**NIOSH:** Institut national de sécurité et santé au travail

**NTP:** Programme de toxicologie national.

**OCDE:** Organisation de coopération et de développement économique

**OSHA:** Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail

**PEL:** La limite légale d'exposition admissible

**RCRA:** Loi sur la conservation et la récupération des ressources

**RTECS:** Registre des effets toxiques des substances chimiques

**SARA:** Modification et ré autorisation du Fonds spécial pour l'environnement

**SDS:** Fiches signalétiques de sécurité

**STEL:** Limite d'exposition à court terme

**TOG:** Loi et règlement sur le transport des marchandises dangereuses du Canada

**TLV:** Valeur limite d'exposition

**TWA:** Moyenne pondérée dans le temps

**SIMDUT:** Système d'identification de matières dangereuses utilisées au travail

**Préparé par:** Staples the Office Superstore, LLC.

### AVIS AUX LECTEURS

Les informations pour cette fiche de sécurité ont été obtenues de sources considérées techniquement précises et fiables. Alors que tous les efforts ont été faits pour assurer la divulgation complète des dangers du produit, dans certains cas, les données ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Puisque les conditions d'utilisation du produit sont hors du contrôle de ce fournisseur, il est supposé que les utilisateurs de ce matériel ont été entièrement formés en conséquence aux exigences obligatoires du SGH. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et le fournisseur ne sera pas responsable des pertes, blessures ou dommages indirects qui pourraient résulter de l'utilisation ou la confiance des informations contenues dans ce formulaire.

**FIN DU DOCUMENT**